

1er MAI 1975

75 102384

LEZAY .--('79)

00000

Heure : vers 23 h 20

Deux gendarmes MM. DUTEL et SROKA se trouvaient en tournée de nuit sur Sainte Soline à bord du fourgon de brigade lorsque, vers 23 h 20, ils aperçurent le phénomène dans le ciel. Une boule scintillante, aux contours assez flous, et, dotée de deux ailerons, l'un au-dessus, l'autre au-dessous. Au début, ils n'y prêtèrent que peu d'attention mais commencèrent à ouvrir l'oeil très sérieusement quand l'objet parut vouloir atterrir.

" Nous l'avons vu descendre peu à peu, nous ont déclaré les deux gendarmes et nous avons cru qu'il allait se poser près des bois de la Drouille entre Saint Soline et Lezay."

Mais la boule poursuivit son vol à faible altitude toujours talonnée par les gendarmes de plus en plus intrigués. Mais ils n'en crurent vraiment pas leurs yeux quand, arrivés à proximité du bourg de Lezay, ils virent l'engin se poser dans la prairie de Vaugru, de l'autre côté de l'école, ou du moins s'immobiliser tout près du sol. " La boule scintillait à travers la haie bordant la route, précise M. DUTEL." Celui-ci sauta alors du fourgon et tandis que son collègue allait faire demi-tour un peu plus loin, il s'approcha mais sans pouvoir entrer dans le champ. Il ne sait au juste à quelle distance de l'OVNI il se trouvait, peut-être 15 ou 20 m. Malheureusement celui-ci reprit aussitôt son vol à la verticale avec un bruit d'ailes de perdrix et les deux gendarmes notèrent qu'il présentait alors deux feux, rouges comme des dispositifs réfléchissants. Et, parvenu à une certaine hauteur, il reprit sa couleur d'un jaune brillant et disparut dans le ciel étoilé en direction de LA MOTHE. Les gendarmes voulurent faire constater le phénomène à des joueurs de pétanque qui terminaient un concours régional sur la place du Marché. Ils conduisirent

sur les lieux, M. VIGNAULT, garde champêtre, un commerçant M. THOMAS, le percepteur M. MARCIEREAU (Président du Club de Pétaque) un autre commerçant, M. DUTHEIL, l'adjoint au Maire, M. MAGNERON. Tous ont vu à l'oeil nu et avec des jumelles l'objet disparaître dans le ciel.

" Jusqu'alors je ne riais des histoires de " S.V. " reconnaît M. DUTEL, mais il faut bien se rendre à l'évidence " et son collègue SROKA, d'ajouter : " Ce n'était manifestement pas un phénomène naturel, en tous pas une météorite qui tombe. Même son de cloche chez le percepteur qui affirme : " Il ne s'agit pas d'une farce. J'ai eu l'impression que l'appareil variait parfois d'altitude ." Quant à M. MAGNERA adjoint au Maire, ajoute une précision intéressante : " Cette boule qui n'était pas, à coup sur, une étoile car elle paraissait dix fois plus grosse, présentait comme des pions noirs sur un damier."

Les taches noires ont frappé également le garde champêtre qui a noté en outre l'existence de deux traits verticaux. M. THOMAS enfin fait une description un peu différente dans la mesure où il a vu pour sa part, plutôt un quartier de lune.

L'observation a duré une bonne heure. Il n'a été trouvé aucune trace. (Indirectement nous avons appris que l'un des témoins aurait tiré sur l'OVNI plusieurs coups de feu sans résultat.)

Au commandement départemental de la gendarmerie, le chef d'escadron CORNU a été tenu téléphoniquement au courant des observations faites par les deux gendarmes en patrouille et un procès verbal sera rédigé pour être transmis aussitôt au commandement national.

" LA NOUVELLE REPUBLIQUE " SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 MAI 1975.